

OFFRE D'EMPLOIS

Agents d'accueil & de surveillance des chapelles H/F

🌞 La Ville de Pontivy recrute ses saisonniers été 2026 ! 4 postes à pourvoir – Juillet & Août 2026 📍

Dans le cadre de la 35^{ème} édition de L'Art dans les Chapelles, la Ville de Pontivy recherche 4 saisonniers dynamiques et motivés pour accueillir le public au sein de deux sites patrimoniaux emblématiques :

📍 Chapelle Notre-Dame de La Houssaye



👉 1 saisonnier en juillet

👉 1 saisonnier en août

🏰 Château de Pontivy



👉 1 saisonnier en juillet

👉 1 saisonnier en août

Présence les **19 & 20 septembre 2026**
(Journées du Patrimoine)

🔍 Votre mission

Sous l'autorité de la Ville et en partenariat avec l'association L'Art dans les Chapelles, vous serez un acteur clé de la réussite de l'événement :

- ◆ Accueillir et orienter les visiteurs
- ◆ Présenter l'œuvre contemporaine exposée
- ◆ Valoriser le patrimoine et l'histoire de la chapelle
- ◆ Veiller au respect des œuvres, des lieux et du mobilier
- ◆ Garantir la qualité d'accueil et la propreté du site

Vous êtes le visage de la manifestation !

🎯 Profil recherché

- Vous avez **18 ans minimum**
 - Vous êtes à l'aise à l'oral et aimez le contact avec le public
 - Vous avez le sens de la pédagogie et de l'écoute
 - Vous êtes sensible à l'art contemporain et au patrimoine
 - Une formation en Histoire / Histoire de l'Art est un plus
- Débutant(e) motivé(e) bienvenu(e) !

✉️ Comment postuler ?

Envoyez votre **CV + lettre de motivation** par mail à recrutement@ville-pontivy.bzh

👉 Date limite des candidatures : **30 mars 2026**

📞 Renseignements à la Direction des Ressources Humaines : 02 97 25 00 33

🕒 Période & horaires

📅 Du **30 juin au 31 août 2026** + week-end des **19 et 20 septembre 2026** (Château)

🕒 Ouverture au public :

Du **lundi au dimanche (sauf mardi)** 14h – 19h

- Vernissage de L'Art dans les chapelles les **4 et 5 juillet 2026** – saisonniers de juillet

🎓 Formations (obligatoires et rémunérées)

- **30 juin, 1^{er} et 2 juillet 2026** – Formation organisée par L'Art dans les Chapelles
- **Date à confirmer** (fin juin) – Formation sécurité « évacuation du château » – saisonniers au Château

💰 Rémunération

SMIC + majoration des dimanches
Formations rémunérées

👉 Permis B obligatoire